Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 95 (1959)

Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX 28 MARS 1959 XCVe ANNÉE — N° 12

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

396

XXIXe Congrès de la S. P. R. - 1958 - Genève

Matériel didactique

Fernand Nathan - J. Muhlethaler

Pour vos classes enfantines
Pour vos classes de travaux manuels
Pour distraire
et instruire vos élèves
nous disposons d'un matériel didactique de premier ordre à des prix très avantageux, par exemple :

Les gommettes en papier, par mille de fr. 1.40 à fr. 8.60
Ciseaux à bouts ronds pour les tout-petits fr. 1.30
Carré papier vélin 20 x 20, le cent fr. 1.90
Album papier lissé, couleurs assorties 16 x 24, fr. 1.20
Album de travail manuel, quadrillé au cm. et $^1/_2$cm. format 15 x 22,5 fr. -.85
Pâte à modeler grise, les 500 gr. fr. 1.75
Raphia naturel, les 250 gr. fr. 2.30
L'écheveau de raphia blanc, fr. 5.60
etc., etc.

Avec le sourire nous vous ferons parvenir notre splendide catalogue illustré ou, nous vous recevrons à notre bureau,
27, rue des Eaux-Vives,
Genève, tél. (022) 36 98 25

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

On cherche à Lausanne

famille intellectuelle avec enfants, qui prendrait en

PENSION

un garçon de 11 ans, fils d'un médecin de campagne, pour s'en occuper durant périodes scolaires (Ecole Pierre Viret), à l'exception du samedi et du dimanche.

Ecrire sous chiffre **P.M. 33401 L à Publicitas Lausanne.**

Organisation d'aide internationale

cherche

éducateur (couple souhaité)

de nationalité suisse et de langue française, capable de diriger, **en Tunisie,** un village d'adolescents destiné à devenir un centre de formation professionnelle. Qualités requises: bonne expérience dans le travail social, sens pratique. Références demandées.

Ecrire sous chiffre **P.C. 32898 L à Publicitas Lausanne.**

Partie corporative

XXIXe CONGRÈS DE LA S.P.R.

(Genève, 30 et 31 mai, 1er juin 1958)

Les visites d'entreprises : préparation au congrès

Les membres de l'UIG ne se sont pas contentés de préparer le congrès sur le plan administratif ; ils ont tenu, en organisant leurs visites d'entreprises, à chercher quel doit être le rôle de l'école dans le monde moderne.

Cette initiative remporta un remarquable succès, puisque ce sont près de deux cents instituteurs, institutrices et maîtresses enfantines qui participèrent à la visite des cinq grandes entreprises suivantes :

Belfa (industrie textile)
Gardy et SIP (industrie métallurgique)
Grand Passage et Hôtel Richemond.

Les membres de l'UIG avaient avant tout l'intention de se mêler à la vie, d'essayer de comprendre mieux les conditions de vie des travailleurs d'aujourd'hui et les problèmes posés à l'employeur comme à l'employé. La visite des différents ateliers ou locaux s'effectua de manière très libre, chaque participant ayant la possibilité de poser ses questions soit au guide, soit aux ouvriers eux-mêmes. Ce que chacun put voir donna matière à réflexions ; les transformations que subira probablement notre vie économique durant ces prochaines années ne peuvent laisser indifférents tous les responsables de la formation de la jeunesse.

Après la visite de l'entreprise à proprement parler, les participants étaient reçus par le directeur, le chef du personnel ou le responsable de l'apprentissage. Au cours d'un entretien plein d'intérêt, il était alors répondu à la question posée par les membres du corps enseignant : « Qu'attend l'économie moderne de l'école ? » De remarquables exposés furent présentés et si des critiques furent adressées à l'école, elles le furent toujours avec le désir de rendre service et d'améliorer la préparation professionnelle des jeunes gens et des jeunes filles. L'orthographe bien souvent insuffisante, le manque d'aisance dans le langage et dans le comportement ont été mentionnés bien souvent. Ces lacunes ne sont sans doute pas une nouveauté pour les éducateurs qui devront néanmoins, plus que jamais, porter leur effort dans ces domaines.

Le dialogue qui s'est ainsi établi a également permis aux institutrices et aux instituteurs de faire part de leurs difficultés et de leurs soucis. Certains chefs d'entreprise ont présenté des suggestions et se sont efforcés de décrire les modifications qu'apportera dans les conditions de travail le développement de la technique. La nécessité de posséder un personnel essentiellement qualifié, continuellement « sous pression », l'augmentation probable des heures de loisirs doivent préoccuper dès aujourd'hui tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la jeunesse. Enfin, les membres de l'UIG eurent encore le privilège d'entendre M. Jean Sordat, secrétaire de l'Union des associations patronales genevoises, qui évoqua plusieurs problèmes posés par « l'intégration des jeunes dans l'économie ».

Si ces premiers contacts ne pouvaient permettre de tirer des conclusions définitives, ils permirent néanmoins de faire d'utiles constatations :

1. **Une meilleure information professionnelle est indispensable.** Il est essentiel que les parents et les enfants soient informés assez tôt des exigences des différentes professions, d'une part pour permettre une meilleure orientation de l'enfant à l'école, d'autre part afin que parents et enfants se rendent compte de l'importance de l'instruction dès ses débuts ainsi que des exigences nouvelles d'une économie en pleine évolution.

2. **Le public doit être mieux informé concernant l'orientation professionnelle et les problèmes de l'enseignement.** Ces visites ont fait ressortir l'ignorance dans laquelle se trouve une grande partie du public quant aux exigences et aux caractéristiques des professions industrielles modernes. Cette ignorance des problèmes professionnels entraîne une méconnaissance des problèmes auxquels l'enseignement doit actuellement faire face. Ces premières visites ont permis d'autre part aux instituteurs d'enrichir leur enseignement et de communiquer aux élèves certains éléments utiles à leur avenir.

3. Il résulte des dialogues et des discussions que **les problèmes essentiels posés aujourd'hui à l'école concernent davantage le domaine de l'éducation que celui de l'instruction** ; il est nécessaire de développer l'esprit d'initiative et de jugement et, par-dessus tout, d'inculquer une discipline personnelle et un savoir-vivre plus nécessaires que jamais dans les travaux collectifs.

Ce dernier point a tout particulièrement retenu l'attention des membres de l'UIG ; ceux-ci attendent de l'économie privée un appui qui permette à l'école de mieux adapter son enseignement aux conditions de la vie moderne.

Les institutrices et instituteurs genevois ont compris qu'ils doivent rester en contact permanent avec la vie pratique ; ils ont exprimé le désir de poursuivre leur enquête auprès des milieux syndicalistes ; enfin, ils ont acquis la certitude que c'est dans un dialogue étroit entre l'économie et le corps enseignant que les problèmes de l'adaptation de l'enseignement aux nécessités modernes pourront être résolus.

E. P.

SOMMAIRE

Partie corporative : *XXIXe Congrès de la SPR - Les visites d'entreprises : préparation au congrès. — Propos liminaires. — Assemblée des délégués. — Conférence de M. H. Guillemin. — Première séance plénière. — Le repas officiel. — Deuxième séance plénière. — Le spectacle du soir. — Le voici, le voilà le dimanche... — Thèses adoptées par le congrès de Genève : L'école et le monde moderne. — Congrès SPR 1958* — **Vaud :** *Postes au concours. — Présidents de sections SPV — Bureau de l'Assemblée générale SPV.* — **Neuchâtel :** *Présidents et caissiers des sections pour 1959.*

Propos liminaires

Il y a un an, le congrès de Genève apparaissait à ses organisateurs comme un enfant, bien vivant, certes, mais difficile de caractère et exigeant un travail de tous les instants. Aujourd'hui, dix mois après sa clôture, il n'est plus qu'une page d'histoire de la SPR et des sections genevoises, une pièce d'un musée où les visiteurs n'abondent pas...

Est-il trop tard pour en retracer les annales, pour en ranimer le souvenir ? Est-ce une vaine entreprise de rappeler des faits et des paroles que le vent a déjà emportés et qui ne méritent peut-être pas de se voir gravés sur l'airain pérenne ?

Je ne le pense pas. Sans doute, un congrès de la SPR n'est pas un événement capable de bouleverser la vie économique, politique, même pédagogique, de la cité. Mais il représente tout de même une grosse somme de travail de tout ordre et il est bon que, de l'expérience vécue comme de la conclusion des discussions, nous en tirions quelques observations utiles. Elles peuvent apporter à nos successeurs des renseignements valables pour eux aussi, et surtout à nous-mêmes des indications profitables sur notre propre situation au milieu d'un monde singulièrement mouvant et des vues, sinon nouvelles, du moins expédientes sur les aspects actuels et futurs de notre tâche.

Je me bornerai, pour justifier ma position, à exposer deux aspects des problèmes que pose l'organisation et la tenue de nos congrès.

Le premier est purement formel, c'est celui du programme de notre manifestation quadriennale ; dans ce domaine, la SPR, quel que soit le canton qui en est le siège, est attachée à une tradition stricte, et l'ambition de tous les comités successifs semble s'être bornée à suivre aveuglément la liturgie des précédents congrès. Cependant, malgré ce souci de permanence dans la forme, des transformations se sont introduites peu à peu. C'est ainsi qu'après Montreux (1932), on a abandonné le deuxième thème d'étude pour en remplacer la discussion par une conférence sur un sujet d'ordre pédagogique ; après deux expériences, La Chaux-de-Fonds (1936) et Genève (1942), la conférence est devenue « culturelle » et a pris place le jour même du congrès, d'autant plus que la suppression de l'assemblée générale (hara-kiri de La Chaux-de-Fonds) permettent de tout concentrer sur un seul jour, le dimanche restant naturellement consacré à une excursion. Genève, cette année, a essayé de réintroduire le vendredi dans le cadre du congrès, avec une conférence le soir, mais on peut se demander si cette solution a été heureuse. Serait-il possible de revenir à un congrès de trois jours entiers ? Le comité de 1962 aura à le discuter et à choisir entre la tradition et un programme moins conformiste. Attendons.

Le deuxième aspect est beaucoup plus important. Il s'agit de la discussion du rapport et du vote des conclusions. Le profit que tire le corps enseignant de l'étude entreprise au sein de toutes les sections, de même que l'élaboration du rapport qui synthétise les éléments présentés, ne saurait être contesté ; mais bien des collègues estiment que les efforts déployés au cours de la discussion du rapport général pour faire triompher un point de vue particulier, comme les flots de paroles qui se déchaînent pour amender les thèses sont stériles. En effet, ces thèses qui semblent si importantes au moment où elles sont présentées, où chaque mot, chaque virgule donne lieu à un combat acharné, ne sont plus, une fois votées, que des textes morts qui vont s'entasser dans les nécropoles que constituent les tiroirs poussiéreux où elles dormiront d'un sommeil jamais troublé.

A mon sens, cette condamnation n'est pas juste. Au moment où elles sont adoptées, ces thèses traduisent l'état d'esprit du corps enseignant sur un sujet bien déterminé, et aussi en un temps bien déterminé. Elles prétendent exprimer devant chaque collègue de la SPR, devant les autorités, devant l'opinion publique les vœux du corps enseignant. Ayant examiné en commun un problème qui nous paraît de « première urgence », nous en proposons une solution fondée sur l'état de nos connaissances. Mais, attention ! Nos congrès, quel que soit le nombre de leurs participants, quelque pertinents qu'aient été les arguments avancés, quelque tranchantes que se soient présentées nos affirmations, ne sont pas des assemblées parlementaires qui établissent les lois. Et tous ceux qui ont milité de près ou de loin dans une de nos associations n'ignorent pas combien de démarches, de paroles, de lettres, de mémoires, de rapports, d'entrevues et de requêtes sont nécessaires pour qu'un de nos vœux soit accepté par nos autorités et sanctionné par une loi ou un règlement.

Quand on se donne la peine de relire les thèses des anciens congrès, on constate cependant que beaucoup de celles-ci ont fini par passer, partiellement ou totalement, dans les textes qui régissent nos activités pédagogiques. Mais de la fleur au fruit, tout paysan sait que la maturation est lente et longue, et qu'un peu de coulure est inévitable. N'oublions pas non plus que notre **Guilde de documentation**, si précieuse pour ceux qui la connaissent, est sortie d'une thèse de congrès, de même que **la commission romande des moyens d'enseignement** qui œuvre sans beaucoup de bruit, mais dont nous attendons beaucoup.

***

Cette année, le congrès de Genève avait un thème d'étude magnifique et qui est d'ailleurs de tous les temps puisque en somme il revenait à examiner les conditions d'adaptation de notre école à la vie, cette école qui est souvent si conservatrice, qui paraît si immobile, alors que la vie moderne se transforme sur un rythme si accéléré que les penseurs les plus subtils et les plus avancés ont peine à adapter leurs spéculations aux conditions non seulement matérielles, mais aussi intellectuelles et morales d'un temps où tout change d'une aube à l'autre. Sujet bien propre à nous faire sortir et de nos préoccupations locales et de notre train-train journalier, il pose à nouveau devant chacun de nous bien des questions dont nous pensions posséder en nous des réponses valables au moins pour toute une génération ; il nous demande de faire le départ entre ce qui doit rester les bases mêmes de notre édifice scolaire et les nécessaires adaptations, et surtout les liens nouveaux que notre époque nous impose avec les milieux les plus étendus de notre économie, aussi bien patronaux qu'ouvriers. Qu'on le veuille ou non, ces contacts devront se prendre si nous voulons que la vie de la nation soit équilibrée et si nous désirons arriver à construire un nouvel équilibre entre les exigences toujours plus pressantes de la société et les besoins d'émancipation et de libération des individus.

Voilà de bien grands problèmes, abordés avec de bien modestes moyens. Puissent les travaux entrepris en congrès se projeter utilement sur la réalité vivante de demain !

G. W.

Participation. — Le congrès de Genève a compté 579 participants dont 50 invités, 1 Valaisan, 31 Jurassiens, 43 Neuchâtelois, 120 Vaudois et 334 Genevois. Aucun resquilleur.

Assemblée des délégués [1]

Cette assemblée, qui en réalité ouvre le congrès, s'est tenue à l'Athénée le vendredi 30 mai 1958 ; assemblée vibrante, mais disciplinée qui avait un ordre du jour très chargé, puisque 17 points y figuraient.

La salle était peut-être un peu exiguë, mais les fauteuils étaient suffisamment confortables pour faire oublier qu'ils étaient serrés. Et puis, les tableaux qui tapissaient les murs nous montraient tant de visages doctes et sérieux de notables du XIXe siècle que les délégués ne pouvaient être qu'impressionnés par tant de dignité. Le président, A. Neuenschwander, pressé par un horaire minutieux, était prêt à ramener les orateurs trop prolixes à plus de concision. Il n'eut pas d'ailleurs à froncer le sourcil et, en moins de trois heures, tout était examiné, pesé, amendé, voté, sauf un petit quelque chose qu'on se résigna à renvoyer au lendemain matin, mais, comme le samedi matin aucune salle ne consentit à nous accueillir, la discussion aujourd'hui encore n'est pas terminée.

Il faut dire aussi que cette séance des délégués, par l'importance et le nombre des sujets qu'elle avait à traiter, avait donné bien du souci au comité central. Dans le désir, à la fois, d'abréger les débats et de permettre aux délégués une étude plus approfondie des rapports qui leur étaient présentés, les responsables des diverses commissions avaient été priés de fournir à l'avance leurs rapports, qui parurent dans l'Educateur [2]. Ainsi, avec la bonne volonté de tous, l'horaire put être tenu.

***

Après l'assemblée, les délégués et les invités montèrent à l'Hôtel de Ville où ils furent reçus par le Conseil d'Etat, dans la salle historique de l'Alabama. M. le conseiller d'Etat Ch. Duchemin exprima tout le plaisir qu'il ressentait à se retrouver au milieu de ses « collègues ». Il rappela avec bonne humeur les souvenirs du temps où il fonctionnait comme secrétaire de la SPR et organisateur du congrès de 1942. Il eut d'aimables paroles pour les délégués et félicita l'association des instituteurs romands du travail qu'elle accomplit et du rôle qu'elle assume en faveur de l'école populaire de chez nous. Il exprime en terminant ses vœux et ceux du Conseil d'Etat pour le succès du congrès.

Le président Neuenschwander remercia au nom des hôtes de la République.

L'esprit qui avait régné tout au cours de l'assemblée des délégués, comme au cours de la réception officielle, faisait bien augurer de la suite des travaux.

Conférence de M. H. Guillemin

(Aula de l'Université)

Le choix du conférencier avait aussi donné bien de la tablature au comité d'organisation qui avait pensé à MM. Cesbron, Mondor, Camus, Pagnol. On voit que nos projets ne manquaient pas d'ambition. Malgré l'appui et les conseils de M. H. Guillemin, attaché culturel à l'ambassade de France à Berne, aucun de ces messieurs ne pouvait nous consacrer les quelques heures nécessaires. M. Guillemin accepta alors d'être le conférencier du premier jour et, une fois encore, nous lui en exprimons notre gratitude.

Henri Guillemin interprète Rousseau

La faveur que le public accorde à Henri Guillemin, conférencier, est un fait. Un fait insuffisant peut-être, mais que nous constatons chaque fois que l'éminent critique français parle dans nos murs. Il faut bien dire que ce fait est entièrement justifié. M. Henri Guillemin connaît le plaisir qu'il y a, côté public, à écouter, j'allais dire à vivre, une conférence présentée comme un chef-d'œuvre parfait, tant par les qualités oratoires de celui qui la fait que par la rigueur intellectuelle et les vues plongeantes dans l'âme de l'auteur présenté par le critique, par l'interprète.

Ce fut une première fois en virtuose de l'analyse et de la charité que M. Guillemin parla de Verlaine ; puis ce fut en mime accompli, en mime verbal que le conférencier fit revivre devant nous la figure la plus tourmentée du XVIIIe siècle. Certes, il serait présomptueux de donner de la conférence un reflet même approximatif. Chacun d'ailleurs, et Genève plus aisément que d'autres villes, connaît l'odyssée existentielle et le drame profond qui firent de Rousseau ce qu'il a été : un homme ni meilleur ni pire que les autres, non pas un fou, mais un pécheur repenti, un pur chrétien, une manière de saint peut-être. Mais limitons-nous, pour l'instant, au héros de droiture morale et spirituelle qu'il a été à la fin de sa vie, et que M. Guillemin évoqua en pleine lutte avec l'ange.

En passant, M. Guillemin éclaira quelques points d'histoire littéraire restés jusqu'à présent dans l'ombre. Ainsi, il proposa une explication qui nous parut séduisante — mais que quelques-uns de ses confrères n'ont pas adoptée — à propos de l'illumination de Vincennes, que M. Guillemin considère dans le contexte de la vie que Rousseau avait menée depuis la découverte de la connaissance aux Charmettes ; le critique a recours à la simple psychologie. En méditation sur le thème proposé par l'Académie de Dijon : l'influence des progrès de la connaissance sur les mœurs, Rousseau, autodidacte ne l'oublions pas, fit un retour sur soi-même ; calviniste d'origine, il constata avec lucidité le fiasco du savoir dans son évolution morale. Cette sévérité est celle d'un pur, non d'un illuminé... Ce jeu de la conscience active, ce dialogue entre Rousseau et Jean-Jacques se poursuivra dès lors jusqu'à la fin de sa vie, à travers les persécutions dont il était l'objet, à travers les harcèlements des raisonnables encyclopédistes, qui ne veulent plus de ce gêneur et de ce trouble-fête, et auxquels Rousseau échappera par la seule foi de ses pères.

P. Th.

(« Tribune de Genève », 3 juin 1958.)

Première séance plénière

Samedi matin 31 mai 1958

M. le recteur de l'Université avait bien voulu mettre à la disposition du congrès l'**aula maxima.** Mais, pour le soir même, l'Association générale des étudiants organisait l'Unibal qui devait faire danser étudiantes et étudiants dans tous les halls de la maison, de sorte que ce samedi matin-là, l'Université tout entière se trouvait livrée aux constructeurs et aux décorateurs. Partant, ce n'étaient que panneaux aux couleurs violentes et contrastées, ébauches d'estrades pour les musiciens ; on butait contre des lattes de bois destinées

---

[1] Le procès-verbal de l'assemblée a paru intégralement dans le Bulletin corporatif SPR, No 23 (14 juin 1958).

[2] Les rapports sur l'activité de la Guilde de documentation, de la Commission romande des moyens d'enseignement, de la Commission romande de projection fixe, de la Commission pour le choix de lectures ont paru dans le Bulletin No 20 (24 mai 1958).

Le rapport financier ainsi que celui des vérificateurs des comptes figurent dans le Bulletin No 14 (12 avril 1958).

Enfin, les rapports des rédacteurs au Bulletin et à l'Educateur ont été publiés dans le Bulletin No 23 (14 juin 1958).

à soutenir des banderolles, on enjambait des fils électriques où s'accrochaient des ampoules multicolores, bref, la docte et haute école se transformait en pont de danse avec toute la nervosité, la hâte et le bruit propres aux derniers préparatifs !

Au milieu de tout ce remue-ménage, les participants au congrès commencent à arriver. On retrouve de vieilles connaissances, on évoque des souvenirs proches ou lointains, c'est bien l'atmosphère du congrès.

Sitôt la porte de l'aula franchie, on entre dans une oasis de calme et, peu à peu, la salle se garnit. A l'heure juste, le président de la SPR, A. Neuenschwander, ouvre le congrès et, au nom du comité d'organisation, souhaite à tous la plus cordiale bienvenue.

La parole est immédiatement donnée au groupe choral genevois qui, sous la direction de M. J. Delor, interprète des airs de Debussy sur des textes de Ch. d'Orléans :

« Dieu, qu'il a fait bon regarder... »
« Quand j'ai ouï le tabourin... »
« Hiver, vous n'êtes qu'un vilain... »

Le président rend d'abord hommage à toute la longue lignée de nos prédécesseurs qui, depuis 1864, date de fondation de notre association, ont travaillé pour le bien du corps enseignant, de l'école et des enfants. Il évoque en particulier la mémoire de trois instituteurs récemment disparus : Ch. Grec, rédacteur au Bulletin corporatif, M. Chantrens, ancien président de la SPR, et M. Jaquet, l'auteur du prologue de la soirée. En l'honneur de ces trois collègues, comme de tous ceux qui ont permis que nous occupions la place que nous occupons aujourd'hui dans notre monde, l'assemblée est invitée à se lever.

Le président salue ensuite les invités : MM. G. Droz, secrétaire général du Département fédéral de l'intérieur, représentant M. le conseiller fédéral P. Etter, excusé ; Alfred Borel, chef du Département de l'instruction publique genevois ; V. Moine, directeur de l'instruction publique du canton de Berne ; Ch. Duchemin, chef du Département de l'intérieur et de l'agriculture de Genève, ancien secrétaire de la SPR ; H. Grandjean, secrétaire du Département de l'instruction publique et directeur de l'enseignement secondaire genevois ; R. Jotterand, directeur de l'enseignement primaire ; J. Linster, du Luxembourg, président de la Fédération internationale des associations d'instituteurs ; G. Willemin, secrétaire adjoint et trésorier de la FIAI ; M. et Mme Owen, de la National Union of Teachers, d'Angleterre ; M. Extermann, représentant la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire ; MM. Th. Richner et Gunziger, président et membre du comité du Schweizerischer Lehrerverein ; Studer et Rychner, président et secrétaire de la Société des instituteurs bernois. L'Association fribourgeoise du corps enseignant a délégué son président M. Morel et son ancien président M. Barbey ; la Société valaisanne d'éducation est représentée par son vice-président M. Michelet.

Le président tient à saluer encore MM. Serex, le seul membre d'honneur de la SPR ; Julien Rochat, ancien président, et notre vétéran Peytrequin ; le comité nouveau de la SPR que l'assemblée des délégués a nommé la veille : A. Perret, président ; Mlle D. Hanché, L. Monnier et Paroz, tous de Bienne. Enfin, les présidents de nos sections cantonales : M. Chapuis (Société pédagogique jurassienne), R. Pasche (Société pédagogique vaudoise), W. Guyot (remplaçant Hugli, de la Société pédagogique neuchâteloise), Mlle Marta, Mme Meyer de Stadelhofen et E. Pierrehumbert, de l'Union des instituteurs genevois.

Un certain nombre de personnes, qui ne sont pas rattachées à l'enseignement, assistent à notre congrès et nous sommes heureux de leur souhaiter une très cordiale bienvenue : ce sont celles avec lesquelles des contacts ont été pris sur le plan genevois : MM. Mottu, directeur de la Société des instruments de physique ; Lang, de l'Hôtel Richemond ; Wust, Ruttimann et Niggli, du Centre d'information de Genève ; Sordat, de l'Union des associations patronales ; Verrey, attaché de presse à l'UIM ; R. Barde, de la Fédération des syndicats patronaux ; Suter, secrétaire de la FOMH.

Parmi les excusés, M. Dutoit, président du Conseil d'Etat genevois ; M. Clottu, président du Département neuchâtelois de l'instruction publique ; M. Oguey, président du Département vaudois de l'instruction publique ; M. Déonna, président du Grand Conseil ; M. Noul, conseiller administratif de la ville de Genève ; les représentants de l'Arbeitsgemeinschaft Deutscher Lehrerverbände, qui tiennent ces jours leur congrès à Munich ; M. Michel, secrétaire général de la FIAI (qui assiste précisément au congrès de Munich), et les représentants du Syndicat national des instituteurs de France, retenus à Paris par les événements, plusieurs chefs d'entreprises et secrétaires de syndicats.

M. Neuenschwander, citant une enquête française sur le malaise qui sévit dans des milieux d'instituteurs, estime que nous ne devons pas nous laisser aller au découragement et à l'amertume. Si nous avons besoin de la société, de l'Etat, ceux-ci ont un grand besoin de nous. Nous sommes un rouage important et extrêmement utile de la société, et nous n'avons pas à faire un complexe d'infériorité. Au contraire, nous devons être fiers du rôle magnifique qui nous est dévolu, et pour remplir ce rôle, certaines aptitudes naturelles ne sauraient suffire, certains goûts, certains penchants non plus. Il faut encore une volonté permanente et assidue d'élévation morale et d'enrichissement intellectuel. Parce que notre tâche d'éducateurs nous met en vedette, nous devons être des exemples.

Nous devons être conscients que, sur le plan de la collectivité professionnelle, notre cohésion fera notre force. Mais nous n'avons pas à nous isoler du monde, à vivre en marge de l'Etat. Dans la mesure où nous saurons nous y intégrer, nous comprendrons ces problèmes ; dans la mesure où nous saurons jeter les ponts nécessaires entre l'école et la vie, notre autorité sera reconnue, le respect nous sera accordé.

C'est à ce travail que nous convie le magistral rapport de notre collègue Pierre Rebetez que nous remercions et félicitons pour l'œuvre éminemment utile qu'il nous a présentée.

M. G. Droz, secrétaire général du Département fédéral de l'intérieur, remercie le comité d'organisation d'avoir associé le Département fédéral de l'intérieur au congrès. Bien que l'instruction publique soit avant tout affaire des cantons, il ne faut pas oublier cependant que la Confédération fait aussi quelque chose de son côté. Plusieurs des départements fédéraux soutiennent très vigoureusement des écoles de caractère professionnel, ainsi que les examens de recrues et l'enseignement de la gymnastique. Le Département de l'intérieur a la charge de l'Ecole polytechnique fédérale, le seul établissement d'instruction fédéral. De plus, il subventionne bon nombre de mouvements éducatifs, notamment le Fonds national suisse de recherche scientifique, l'Office central universitaire, l'Atlas scolaire suisse, des publications pédagogiques, des éco-

les d'études sociales, sans oublier les treize écoles suisses à l'étranger dont la subvention a passé, en vingt ans, de 20 000 à 500 000 francs.

Quant à l'instruction primaire, la Constitution fédérale, par son article 27, a posé la base de tout le développement de l'école primaire depuis 1874. Les principes de cet article, qui donnaient lieu à de nombreux recours adressés aux autorités fédérales, semblent à l'heure actuelle entièrement entrés dans les mœurs ; l'article 27 bis, adopté en 1902, prévoit l'allocation de subventions aux cantons en vue de les aider à remplir leurs obligations dans ce domaine. Autrefois, la Confédération posait des conditions pour donner des subventions ; à l'heure actuelle, les cantons ont le droit de faire de cet argent ce qu'ils veulent, sans contrôle, précisément parce que les principes de l'article 27 sont admis par tous. Cette subvention s'élève à 3 millions 828 000 francs. La Confédération ne reste donc pas indifférente aux problèmes de l'instruction. Elle s'y intéresse dans la mesure justement où le droit constitutionnel le lui permet.

Se référant au rapport de M. Rebetez, l'orateur rappelle cette citation qui dit que la méthode importe relativement peu ; ce qui importe, c'est l'esprit dans lequel on enseigne, l'ardeur que l'on met à enseigner, la conscience avec laquelle on le fait. L'esprit qui vous anime, votre désir de perfectionner votre enseignement, le sérieux avec lequel vous avez conscience de la grandeur de votre vocation, vous les prouvez déjà par votre présence, par votre désir de discuter en commun les problèmes qui se posent à vous, dans votre tâche, dans votre mission.

M. G. Droz émet deux vœux en terminant.

Le premier, c'est qu'il est extrêmement important de faire remarquer sans cesse aux élèves, non pas comme une leçon, mais à propos d'autre chose, que la liberté n'est pas un bien acquis une fois pour toutes, mais qu'elle se conquiert jour après jour et qu'il faut la défendre chaque jour. Elle n'est possible que si chaque citoyen prend une part réellement active à la vie de son pays, en faisant usage de son droit de vote. Le deuxième vœu — et il se trouve déjà dans le rapport — c'est que le corps enseignant porte une attention toute particulière sur l'enrichissement du vocabulaire, celui-ci étant chez nous une chose misérable. On le constate à tout propos, même à la radio ! On emploie constamment les mêmes types de mots, de phrases, parce qu'on est incapable de les varier. Il y aurait là un travail essentiel à faire dans notre pays : apprendre aux enfants à parler avec précision, et leur inculquer le sens des nuances. Les rudiments de ce travail devraient commencer déjà à l'école primaire.

M. le conseiller d'Etat Alfred Borel, chef du Département de l'instruction publique de Genève [3], souligne l'importance du congrès de la SPR qui évoque à peu près tous les problèmes nés de la vie moderne et qui tous sollicitent de la sagacité des éducateurs une solution et une action adéquate de bonne volonté.

On attend beaucoup de l'école et de l'instituteur ; on leur attribue la responsabilité de toutes les faiblesses de la vie professionnelle, de la famille, de la vie sociale. A voir ainsi notre école d'autant de reproches que de revendications, on mesure bien la place centrale qu'elle occupe dans la communauté et l'honneur qui s'attache à la fonction d'instituteur. Si d'autres carrières ont passagèrement plus de prestige, il n'empêche que lorsqu'on se préoccupe de l'avenir du pays, de la réforme de ses institutions, de l'amélioration de la société, le moment vient immanquablement où l'on s'avise que chacun de ces problèmes est aussi un problème d'éducation et où on est amené à peser les responsabilités des éducateurs.

La tâche de l'instituteur est à la fois simple et complexe. Elle requiert plus que d'autres un appel, une vocation, une consécration. Il n'en est guère au surplus qui apporte plus de satisfaction et de joie à qui s'y voue.

Au nom du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève, M. A. Borel souhaite que les délibérations du congrès aident tous les instituteurs à mieux situer leur effort dans le cadre de la vie générale du pays.

M. J. Linster, président de la Fédération internationale des associations d'instituteurs, exprime le plaisir qu'il a ressenti à se retrouver à Genève, où les relations internationales sont tant à l'honneur.

Dans le monde moderne, l'œuvre entreprise par la FIAI de défendre l'école publique dans un climat de compréhension mutuelle et de coopération internationale doit se poursuivre, car les problèmes à affronter sont communs à tous les peuples et l'école y est intimement mêlée puisqu'on s'accorde à donner à l'enseignement une importance croissante dans la société. Parmi ces problèmes les plus urgents, le rôle prodigieux des sciences et des techniques, l'automation, le fait que le perfectionnement des moyens de communication a singulièrement rétréci les distances, tout cela transforme le monde ; la démocratisation de l'enseignement qui fait se ruer les couches populaires vers un enseignement intensifié et prolongé, la montée démographique des peuples insuffisamment développés, constituent des événements nouveaux qui forment le contexte dans lequel s'inscrira l'activité des enseignants du monde entier. Le rôle de l'école reste primordial et il s'agit pour nous de prendre conscience des interdépendances étroites qui lient nos sorts et de la tâche gigantesque qui s'ouvre devant notre génération. Il faut que l'école soit à la taille de cette tâche, qu'elle suffise aux exigences d'une époque d'expansion sans précédent. Partout on tente des réformes de l'enseignement, des expériences sont en cours ; il s'agit de les diriger, de les coordonner, et c'est là que la FIAI peut intervenir avec le trésor de ses relations internationales et ses moyens de coordination et d'organisation.

La FIAI s'efforcera de contenter de son mieux le besoin immense d'information qui s'accroît partout et elle est prête à mettre à la disposition des peuples sous-développés, parce que sous-enseignés, ses moyens d'aide et d'information, sa riche expérience et ses publications.

Puisse le congrès de la SPR contribuer à nous faire quitter les chemins battus, dans nos réformes scolaires comme dans les relations entre peuples d'où nous devons bannir toute idée de paternalisme et de supériorité factice. Cessons de vouloir bâtir en marchant en arrière : l'utopie d'aujourd'hui sera alors la réalité de demain.

M. J.-P. Extermann, représentant la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire, excuse le président et le vice-président de la société ; il constate que les problèmes étudiés par son association sont d'un autre ordre que ceux qui sont évoqués dans le présent congrès. Ils portent surtout sur le rattachement, le raccordement entre l'enseignement se-

[3] Le discours de M. le conseiller d'Etat Alfred Borel a paru *in extenso* dans l'Educateur No 23 (14 juin 1958).

condaire et l'université. Mais les deux sociétés ont bien des points communs, car elles sont animées du même idéal, du même souci de développer toujours mieux la fonction enseignante, de rechercher de meilleures méthodes, de parvenir à un meileur rendement de notre activité.

M. Extermann apporte donc au nom de sa société ses félicitations et ses vœux pour le succès du congrès.

M. Th. Richner, président du Schweizerischer Lehrerverein, rend hommage au président de la SPR, A. Neuenschwander, avec qui le travail de collaboration s'est poursuivi au cours des quatre dernières années pendant lesquelles les deux présidents ont tâché d'intensifier les contacts entre les deux sociétés ; des progrès ont été réalisés dans le domaine de la coopération, des possibilités d'échanges de vue, d'expériences, sur le plan professionnel, et A. Neuenschwander, comme le comité central, doivent en être remerciés.

L'orateur termine en exprimant le désir que la collaboration entre la SPR et le SLV continue à rendre des services de plus en plus efficaces en faveur de nos écoles, de nos institutions, de notre jeunesse suisse.

Le président informe le congrès que l'assemblée des délégués de la veille a confié, pour quatre ans, la direction de la Société pédagogique romande à la section jurassienne et a élu M. A. Perrot comme président, MM. Monnier, Paroz et Mlle Hanché comme membres. Il les remercie d'avoir accepté cette tâche qui n'est pas toujours facile et leur souhaite plein succès dans leur travail.

Les membres permanents du comité, MM. A. Pulfer, trésorier, A. Chabloz, rédacteur à l'Educateur, et G. Willemin, rédacteur au Bulletin, ont été confirmés dans leurs fonctions.

M. Adrien Perrot, nouveau président SPR, mesure, avec son nouveau comité, la réelle importance de la tâche qui leur échoit. Mais il ne suffit pas d'une élection pour atteindre en quatre ans des bilans positifs : il faut un acte de foi authentique ; foi dans l'avenir de notre école, confiance dans le travail accompli par chacun, quel que soit le poste où le sort l'a placé, confiance dans nos institutions et nos organisations. Confiance enfin dans la grandeur de notre époque, où le cœur et l'intelligence peuvent encore l'emporter sur ce que d'aucuns ont cru bon d'appeler la folie des hommes.

M. Perrot souhaite que le nouveau comité soit digne de sa mission et qu'il puisse, dans quatre ans, affirmer qu'en son âme et conscience, il a accompli tout son devoir pour le plus grand bien de notre association, où s'affrontent bien des tendances, des régionalismes et des particularités qui se juxtaposent et cherchent à s'harmoniser.

Le monde moderne, qui harcèle les murs de notre école, qui cherche à lui imprimer son rythme, ce monde où les vérités sont vite dépassées, nous oblige à la vigilance et à un perpétuel examen de conscience. L'école ne saurait se soustraire à cet effort d'adaptation et de constant renouvellement ; l'école doit sortir victorieuse et grandie de cette confrontation et bien que les distances s'amenuisent, que la puissance de la matière se révèle chaque jour extraordinaire, un seul sujet — d'inquiétude et d'espérance ! — demeure au centre de nos préoccupations : l'homme. L'homme que nous avons choisi de former par le moyen de notre école.

Le **groupe choral** présente ensuite trois chansons de la Renaissance française. Il est très vivement applaudi et le président lui adresse les chaleureux remerciements de l'assemblée.

M. P. Rebetez, rapporteur général, présente son rapport sur l'**Ecole et le monde moderne.**

Il en fait une analyse très complète et très détaillée en indiquant pour chaque chapitre les problèmes devant lesquels il s'est trouvé, la façon dont il les a envisagés, les solutions très diverses qui sont proposées et celle à laquelle il pense que nous devons nous rallier.

Ce rapport présente une somme énorme de documentation et de renseignements de tous ordres dont M. Rebetez a tiré de judicieuses conclusions. Son exposé très complet a été écouté avec la plus grande attention comme avec le plus grand intérêt ; il faut dire que, par suite d'une longue série de circonstances malheureuses, le rapport était parvenu très tard à tous les membres de la SPR et l'importance de ce travail n'avait pas permis à tous de le lire à fond et de le méditer. C'est pourquoi tous les auditeurs ont pris un très grand plaisir à entendre le rapporteur en donner une idée aussi vivante que fortement pensée.

Les applaudissements prolongés ont témoigné la gratitude de l'assemblée pour cet exposé, comme aussi l'admiration de tous pour une œuvre aussi considérable.

C'est ce qu'exprime le président en remerciant M. Rebetez et en levant la séance à 13 heures.

Le repas officiel

Les appétits fort aiguisés par une longue séance de travail, les congressistes quittèrent l'Université pour se rendre au Restaurant du Palais des Expositions. Il faisait le plus beau temps du monde et les cinq minutes du parcours furent agréablement consacrées au bavardage et à l'amitié.

Dans la salle toute neuve du restaurant, aux lignes très modernes, de longues tables sobrement décorées attendaient les convives et chaque place offrait à son occupant quelques-uns de ces petits cadeaux qui entretiennent l'amitié, tandis que les vins d'honneur étaient un don de quelques communes genevoises et de l'Association des viticulteurs genevois.

Le repas était, comme il se doit, fort bien servi et il fut de bout en bout fort animé, à tel point que, peut-être, l'heure de reprendre les travaux fut un peu dépassée. Personne, si ce n'est le président, n'y prit garde, et c'est la conscience parfaitement à l'aise que tous les congressistes se dirigèrent sans hâte vers l'Aula de l'Université où les préparatifs de l'Unibal se poursuivaient dans une fiévreuse activité.

Deuxième séance plénière

Samedi après-midi 31 mai 1958

Le président, A. Neuenschwander, en ouvrant la séance, salue la présence de M. le conseiller d'Etat Clottu, chef du Département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel.

Il propose ensuite d'ouvrir une discussion de caractère général sur le rapport, sur les tendances qu'il exprime. Après quoi, les thèses seront discutées l'une après l'autre, avec les projets de modification qui ont été proposés. Pour finir aura lieu le vote général sur l'ensemble des thèses.

M. Michelet, de la Société valaisanne d'éducation, apporte le salut très cordial du personnel enseignant valaisan. Il tient à relever l'expérience citée par le rapporteur, qu'a faite son canton en réorganisant les cours complémentaires, expérience dont il a été le promoteur et l'initiateur, et ça n'a pas été une chose facile de la mener à chef. Les jeunes gens, de milieu entièrement agricole, venant de la montagne, n'avaient

jamais eu de contact avec ceux qui entraient en apprentissage. Grâce au chef du Département de l'instruction publique, M. Gross, un premier essai a été tenté à Sion, dans les locaux de la caserne. Non seulement il y avait des maîtres qualifiés pour l'enseignement ordinaire, mais des conférenciers et des praticiens pour tout ce qui a trait à la jeunesse rurale, y compris l'hygiène et le droit. Ce fut un grand succès, avec la participation de tous les villages environnants puisque cinq à six communes y amenaient leurs jeunes gens au moyen de cars.

L'année suivante, l'expérience a continué, et maintenant tous les chefs-lieux de district possèdent leurs cours complémentaires centralisés. Et ces jeunes, qui n'étaient jamais sorti de leur village, sont entrés en contact avec des camarades venant d'un peu partout ; ils sont devenus une jeunesse qui promet, une jeunesse qui entrera certainement en apprentissage, car le directeur de l'orientation professionnelle y donne aussi des cours.

La parole n'étant plus demandée pour la discussion générale, on passe à la discussion des thèses.

1re thèse : « L'école publique suisse reste apte à remplir sa mission. Elle doit évoluer comme toute institution. »

M. E. Pierrehumbert (Genève) cite les récentes visites d'entreprises effectuées par l'Union des instituteurs genevois, au cours desquelles on a pu engager le dialogue avec les chefs de ces entreprises, et chacun a pu se rendre compte que si on veut que l'école évolue, le corps enseignant doit rester en contact avec la vie et ses problèmes.

D'autre part, nous avons pu constater que de graves malentendus existent entre nous, les parents, les futurs patrons de nos élèves, chaque partie tendant à charger les autres des défauts de l'éducation qu'il constate chez les jeunes. La raison de ces malentendus, c'est le manque d'information.

Il faut qu'un gros effort soit fourni avec tous les moyens techniques de diffusion moderne pour que nous puissions atteindre tout le monde et éviter ces malentendus qui portent tort à la cause de nos enfants.

Au cours des visites, on a pu constater que les chefs d'entreprise demandent à l'école non seulement l'arithmétique et l'orthographe, mais aussi une solide culture générale, une élocution aisée, un esprit de collaboration et d'équipe, de l'initiative, comme de la discipline et du savoir-vivre. Tout cela, c'est du domaine de l'éducation et ce sont des éléments que l'école doit donner.

Il importe aussi qu'on prenne garde au problème des loisirs, et il est nécessaire que les parents apprennent très tôt à leurs enfants à utiliser leurs loisirs d'une manière convenable, constructive.

Après ces constatations, le complément suivant est proposé à la thèse No 1 : « Cette évolution ne peut s'effectuer que dans la mesure où le public et le corps enseignant sont informés des exigences de la vie moderne. »

Une autre adjonction, comme thèse 1a, dirait ceci : « Le rôle essentiel de l'école primaire consiste plus que jamais à donner aux enfants les bases d'une solide culture générale. L'école contribue à la formation du caractère. Elle prépare l'enfant à prendre place dans la vie économique et sociale. »

D'un entretien avec le secrétaire de l'Union des associations patronales, nous avons tiré la conclusion suivante : s'il est utile de donner un enseignement civique à nos élèves de 7e, qui cependant n'entreront dans la vie civique qu'à 20 ans, nous ne donnons aucun enseignement d'ordre économique et social à nos jeunes qui à 15 ans entreront déjà dans la vie économique et sociale.

Une autre proposition de modification a été présentée : ajouter à la fin de la thèse du rapporteur l'adjectif « vivante ».

M. E. Fiorina (Genève), l'auteur de cette proposition, la justifie en déclarant qu'il faut lier les deux affirmations de la thèse 1 et appuyer sur l'idée que l'école doit évoluer comme toute institution « vivante ».

M. Mutzenberg (Genève) présente aussi une adjonction : après la thèse telle qu'elle figure au rapport, ajouter : « se fondant en particulier, comme notre Confédération elle-même, sur les enseignements essentiels du Christ. »

Il s'agit de préciser quelques éléments du rapport : la condamnation de certaines tendances de la vie actuelle, avec ses besoins souvent artificiels, voire nocifs. Le rapporteur parle d'une coalition morale de toutes les instances chargées de maintenir l'ordre dans la société, et il note que l'Eglise œuvre dans le même sens que l'école, en mettant l'accent sur un bonheur placé au delà de la mort. Mais la véritable voix chrétienne ne pousse pas l'homme à une démission. Au contraire, la vision de l'Eternel seule peut donner à l'homme assez de détachement pour résister aux tentations sous lesquelles notre société succombe.

Nous devons donc influencer notre vie dans un sens précis, avec des bases morales suffisantes ; la voie est aussi ouverte à une revalorisation morale de notre école dans le sens chrétien : collaboration plus étroite avec les Eglises, place d'honneur à un enseignement religieux directement attaché à la source du christianisme : le Christ. Notre Occident a fait de la religion une religion de dimanche ; il faut que, dans la vie de la semaine, elle retrouve sa pointe.

Enfin **M. Petit** (Lausanne), immobilisé par un accident, nous propose par lettre la rédaction suivante :

« L'école publique demeurera apte à remplir sa mission si elle s'ouvre plus largement sur la vie et veille à adapter son organisation et ses méthodes aux exigences de la vie moderne, sans pour cela négliger les traditions respectables du passé. »

M. Petit estime cette formulation plus positive que celle du rapporteur qui peut, en outre, paraître présomptueuse, dite par les enseignants eux-mêmes.

M. Rebetez, rapporteur général, défend la rédaction de sa thèse ; il constate que le maître se donne entièrement à sa tâche et qu'il fait un travail effectif, réel, dont il peut être fier, et il est bon que nous l'affirmions devant le public.

Plusieurs orateurs interviennent très brièvement pour ou contre ces propositions ; parmi eux

M. Lavanchy (Lausanne) appuie l'amendement Fiorina, car on attend de l'école qu'elle soit toujours mieux au service de l'enfant en fonction de la vie.

***

Devant ces nombreuses propositions de modification, il faut dire qu'un peu de confusion s'introduit dans la discussion et les avis diffèrent sur la procédure à suivre. M. le conseiller d'Etat Clottu veut bien, à la demande d'un des orateurs, donner son avis sur la façon dont les votes doivent être entrepris.

Un premier vote, par 101 voix contre 69, admet que la thèse 1 doit être modifiée.

M. Rebetez, rapporteur, ne peut pas prendre position en faveur de l'une ou l'autre des propositions.

M. Lavanchy (Lausanne) combat la proposition Mutzenberg. Sans doute, tout le rapport s'inspire d'un sentiment chrétien, mais si on s'en réfère aux enseignements du Christ, il y a là déjà un point de vue personnel sur lequel les théologiens ne sont pas d'accord. Nous entrons ainsi dans un domaine presque théologique et nous devons aborder ces questions avec prudence, avec circonspection. L'inspiration chrétienne existe, mais il vaut mieux ne pas mentionner trop de détails.

Au vote, la proposition Fiorina est opposée à la proposition Petit. Par 189 voix contre 14, la proposition Fiorina l'emporte.

M. Mutzenberg (Genève) estime que sa proposition est suffisamment claire, sans entrer dans le domaine de la théologie. Une personne n'est pas un dogme, il y a là une différence essentielle.

M. Pierrehumbert (Genève) insiste sur l'effort que nous devons fournir dans le domaine de l'information mutuelle auprès des différentes couches sociales de la population. Nous ne pouvons vivre en cercle fermé, nous devons bénéficier des expériences d'autrui et faire aussi connaître nos problèmes.

Quant à la proposition Mutzenberg, l'adopter, c'est donner à notre enseignement une étiquette. Le corps enseignant donnera un enseignement chrétien dans la mesure où il est chrétien lui-même, et nous ne pouvons obliger un collègue à être chrétien ou de quelque religion que ce soit.

L'orateur se dit convaincu, personnellement, qu'il n'y a de salut possible qu'avec un enseignement chrétien, mais ce n'est valable que pour lui et il ne se sent pas en mesure de l'imposer aux autres.

Au vote, la proposition Mutzenberg est repoussée à une majorité évidente.

La proposition Pierrehumbert, contresignée par Mlle Marta et M. Sangsue, est repoussée par 78 voix contre 74.

Par contre, la proposition Pierrehumbert, ajoutant une thèse 1a, est acceptée par 126 voix sans opposition ; elle deviendra la **thèse 2.**

Thèse 3 (thèse 2 du rapport) : Cette thèse fait l'objet d'une contre-proposition de M. Fiorina : « A cet effet, les cantons cherchent à coordonner leurs efforts dans le domaine de l'école, afin de réaliser une certaine unité dans leurs plans d'études, leurs moyens d'enseignement et leurs exigences, qui seront fonction des besoins réels de la vie. »

M. Fiorina retire sa proposition et la thèse 3 est adoptée en supprimant les mots « à cet effet ».

Thèse 4 (ancienne thèse 3) : adoptée.

Thèse 5 (ancienne thèse 4).

M. Willemin (Genève) s'oppose à cette thèse et en demande la suppression. Non que l'étude des langues soit inutile à nos jeunes gens, bien au contraire, mais ce n'est pas à l'école primaire qu'il faut l'entreprendre.

Les arguments en faveur de l'étude de l'allemand sont avant tout d'ordre patriotique ; mais la coexistence qu'on prône présente tout de même quelques inconvénients dont l'un est le « français fédéral », car le bilinguisme est un véritable fléau. Mais, de plus, nos Confédérés ne parlent pas l'allemand, mais des dialectes suisses-allemands, ce qui est fort différent, et le hoch deutsch que nous enseignons ne nous sert guère à entrer en contact avec nos amis d'outre-Sarine.

Ce qui est plus grave, c'est que, dans le problème de l'adaptation de l'école à la vie moderne, la question de l'allemand n'a rien à voir. Nous demandons sans cesse, dans tous nos congrès, la déflation des programmes ; pour apprendre une langue étrangère, il faut y consacrer le temps nécessaire, au moins une heure par jour, et ce temps nous en avons besoin pour des choses bien plus importantes. Cette thèse doit donc être supprimée.

M. Rebetez, rapporteur général, note le libéralisme montré par les écoles genevoises envers les jeunes Suisses-Allemands qui s'installent à Genève, et la multiplicité des langues qu'on peut entendre dans une cité internationale ; mais le problème est tout différent dans le Jura bernois où souvent les enfants parlent allemand à la maison, ce qui ne manque pas d'influencer leurs camarades.

Il n'est pas question d'ailleurs d'un enseignement purement grammatical de l'allemand ; ce qu'il faut, c'est que les enfants qui habitent côte à côte, en parlant deux langues différentes, puissent arriver rapidement à se comprendre, même s'ils ne s'expriment pas avec une correction absolue. Et même dans le cadre de notre préoccupation d'adapter l'école aux temps modernes, cette question est à sa place ; on le sait bien dans le Jura où tous les techniciens qui remplissent les cadres sont des Suisses alémaniques !

Si la thèse n'est pas votée aujourd'hui, il faudra la reprendre dans quatre ou dans huit ans ; il ne s'agit pas d'enseigner l'allemand à fond, mais il s'agit de l'enseigner de façon très simple pour pouvoir mettre les enfants à même de comprendre ce qui se dit autour d'eux.

M. le conseiller d'Etat Duchemin demande s'il s'agit de l'école primaire qui, à Genève, se termine à 13 ans, ou si on pense à la scolarité obligatoire qui va jusqu'à 15 ans, ce qui viserait alors l'école moyenne.

Sur la réponse de M. Rebetez : « C'est la scolarité obligatoire », M. Duchemin propose de remplacer le terme « école primaire » par « enseignement obligatoire ».

M. B. Jotterand (Morges) propose, au lieu de l'« enseignement de l'allemand est introduit...; l'enseignement de l'allemand pourrait être introduit ». On ne peut impunément ajouter sans cesse au programme primaire des branches nouvelles sans en léser d'autres. Dans le canton de Vaud, il est question, pour le moment, d'apprendre d'abord le français, et il est prématuré, à côté d'un enseignement du français déjà insuffisant, de donner des rudiments d'une autre langue, alors qu'à 16 ans toutes ces notions seront oubliées.

M. Lavanchy (Lausanne) constate que nous sommes en présence de diverses structures scolaires cantonales, mais que l'école « primaire » atteint ceux qui ne vont ni au collège, ni en primaire supérieure, où l'allemand fait partie du programme ; et pour bien des carrières, notamment les administrations fédérales, l'allemand est nécessaire et les enfants sortant de l'école primaire devraient pouvoir y accéder. C'est pourquoi l'on devrait, après « se donne par des méthodes directes », ajouter « et à titre d'option », de façon que celui qui reste en primaire, mais qui aurait besoin de l'allemand pour sa carrière future, puisse l'apprendre à l'école.

M. Kupferschmied (Genève) parle en faveur de l'enseignement de l'allemand, car le problème ne se pose pas qu'au Jura bernois, mais aussi à Fribourg et dans

le Valais, c'est un problème patriotique et l'étude de l'allemand serait une bonne introduction à la connaissance du schwyzerdütsch.

M. Peytrequin (Lausanne) se rend compte des difficultés de placer l'étude de l'allemand dans nos programmes, mais son expérience personnelle lui prouve que cet enseignement est utile ; peut-être pourrait-on le réserver à titre facultatif aux bons élèves, capables de l'assimiler.

M. Michelet (Valais) fait état de ses expériences d'éducateur pour estimer que l'allemand est indispensable surtout dans un pays bilingue où pour obtenir une place, il est nécessaire de posséder les deux langues.

Au vote, la proposition Willemin demandant la suppression de la thèse, est repoussée par 121 voix contre 44.

La proposition Jotterand (« pourrait être introduit ») est repoussée à une majorité évidente.

La proposition Lavanchy (« à titre d'option ») est repoussée par 55 voix contre 54.

Thèse 6 (ancienne 5). **M. Pierrehumbert** (Genève) propose d'ajouter « une orientation du corps enseignant, **des parents** et des élèves ».

Cette thèse avec la modification demandée est adoptée.

Thèse 7 (ancienne 6). Au nom de l'Union des Instituteurs genevois, **M. Sangsue** propose d'ajouter : « et économiques ».

Cette thèse avec cette adjonction est adoptée.

Thèse 8 (ancienne 7). Adoptée sans changement.

Thèse 9 (ancienne 8) est l'objet de deux propositions.

Une proposition de **M. Perrot** : suppression.

Une de **M. Petit** demandant son remplacement par le texte suivant : « Pour l'accès aux écoles, carrières et professions, l'école publique s'inspirera toujours plus du système dit d'orientation, qui tient compte de la diversité des intelligences et des aptitudes, plutôt que du système dit de sélection qui présente plus d'inconvénients que d'avantages ».

Ce texte est conforme aux résolutions de la FIAI.

M. Perrot (Bienne) ne nourrit pas une très grande sympathie envers les examens ; ce serait un danger que l'école les institue de façon générale à tous les degrés. Il faudrait au contraire les supprimer chaque fois qu'on peut. Les livrets scolaires où sont consignés les résultats des élèves semblent suffisants, et même plus valables pour justifier une promotion ; parce que ces résultats sont basés sur une observation prolongée de nos élèves.

M. Rebetez, rapporteur général, déclare que sa thèse est le complément indispensable de l'enseignement individualisé, en particulier, de l'enseignement par fiches. La pédagogie moderne postule justement l'individualisation pour offrir un résultat tangible à l'élève et lui donner la possibilité de franchir certains obstacles. Il ne s'agit pas d'un bourrage de crâne pour passer d'un stade à l'autre.

La proposition Perrot (suppression) est acceptée à une majorité évidente.

M. J.P. Rochat (Blonay) soutient la proposition Petit. Il cite l'opinion du professeur Jaccard qui parle de « la funeste politique d'élimination » qui domine toutes nos écoles. Il est donc important de retenir l'élément nouveau que constitue la substitution de l'orientation à la sélection.

M. Zwahlen (La Chaux-de-Fonds) a suivi de près les examens d'orientation professionnelle ; si l'analyse des qualités de l'élève est en général bonne, le pronostic comporte bien des réserves. Décider par une thèse que le concours sera remplacé par un examen d'orientation professionnelle, ce n'est pas meilleur et ce doit être supprimé.

Au vote, la proposition Petit est acceptée par 70 voix contre 55.

Thèse 10 (ancienne 9) est adoptée à la majorité évidente.

Thèse 11 (ancienne 10). Deux propositions de modification :

Une proposition, présentée par **Pierrehumbert, Mlle Marta, Sangsue,** remplace « afin de retrouver le sens de la discipline » par « afin de retrouver le sens de la responsabilité et de la discipline ».

Une proposition **Petit** : remplace le début de la thèse par : « Il faut poursuivre et intensifier le dialogue avec la famille. »

Une très longue discussion, avec de nombreuses interventions, s'élève à propos de ces deux propositions et donne lieu à des propositions de modifications de texte qui aboutissent à des discussions sur les mots ainsi que le constate le rapporteur.

Finalement une proposition de **Mlle Marta** demandant la suppression de la mention de l'école des parents est repoussée par 93 voix contre 36.

Une proposition de M. Mutzenberg reprend la proposition Petit, mais supprime « et chercher à l'atteindre par les moyens modernes afin de retrouver le sens de la discipline ».

Cette proposition est adoptée par 67 voix contre 25.

Thèse 12 (ancienne 11). Une proposition de **M. Pierrehumbert, Mlle Marta et M. Sangsue,** demande : « Le sens des responsabilités, la formation du caractère, l'acquisition des notions et de la discipline reposent sur l'effort, qui reste un des moyens principaux de l'éducation actuelle. »

M. Lavanchy propose : « La discipline, qui exige de l'intelligence et du cœur, repose sur l'effort qui reste... »

D'autres modifications sont encore présentées, **Mlle Guillermin** (Genève) : « Par des méthodes directes et expérimentales, il faut faire sentir aux élèves la nécessité de la discipline à l'école et dans la famille. »

M. Bühler (Lausanne) propose d'ajouter à la thèse du rapporteur les mots « et d'exemple ».

Au vote, la proposition Pierrehumbert-Marta-Sangsue, opposée aux autres propositions est acceptée par 58 voix contre 36, mais opposée à la thèse du rapporteur, elle est refusée par 74 voix contre 53.

Thèse 13 (ancienne 12). Elle fait l'objet de deux propositions : une de **M. Petit** : « L'utilisation judicieuse des loisirs joue un très grand rôle dans l'éducation de la jeunesse. »

Une proposition de **M. Pierrehumbert, Mlle Marta, M. Sangsue :** « La société, la famille et l'école doivent s'efforcer d'apprendre aux enfants à occuper utilement leurs loisirs, à développer l'esprit critique des enfants et leur apprendre à utiliser judicieusement les techniques modernes de diffusion, textes, radio, télévision, cinéma. »

Au vote, la proposition Petit est acceptée une première fois à une majorité évidente.

La proposition Pierrehumbert-Marta-Sangsue est repoussée par 37 voix contre 36.

Enfin, opposée à la thèse du rapporteur, la proposition Petit est acceptée par 61 voix contre 41.

M. J.P. Rochat (Blonay) fait la proposition d'une thèse supplémentaire ainsi conçue : « Conscients du danger que fait courir à notre jeunesse la diffusion croissante de lectures, pièces de théâtre, images et films, exploitant une sexualité insidieuse, les membres de la SPR demandent une surveillance plus efficace des autorités responsables. »

Nous avons tous conscience du danger que fait courir à notre jeunesse l'exploitation de la sexualité. Ce n'est pas un problème de mœurs qu'il faut poser ici.

Mais, la publicité de l'industrie du film, centrée sur la sexualité, conduit nos élèves à des drames, et récemment deux suicides de jeunes ont tragiquement illustré cette constatation. Il est évidemment difficile de nager à contre-courant, mais nous devons tout de même l'essayer : « il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. »

M. Sangsue (Genève) trouve l'idée de Rochat excellente, mais regrette que la thèse de l'UIG demandant de développer chez nos élèves l'esprit critique ait été refusée, car ils sauraient utiliser judicieusement ce qui leur est proposé et rejeter ce qui est mauvais ; ce n'est pas par des interdictions qu'on peut arriver à des résultats.

M. Rochat (Blonay) suggère de transformer sa thèse en résolution du congrès : elle concrétiserait l'inquiétude qui nous assaille tous.

Le président expose la différence entre une « thèse », conclusion d'un rapport qui a été analysé et une « résolution » qui en est indépendante et qui a pu naître de la discussion, cette dernière n'est pas imprimée avec les thèses, et elle est transmise aux autorités mais de manière distincte.

Au vote, la proposition Rochat est refusée comme thèse, mais elle est admise comme résolution, à une majorité évidente.

A la demande d'un collègue, le président rappelle à l'assemblée que les thèses sont des vœux que, soit les sections, soit le comité central ont la charge de réaliser ; lorsqu'elles intéressent la vie et la réglementation cantonales, le comité central insiste auprès de chaque section pour que le nécessaire soit fait.

Ce que l'on pourrait déjà faire, c'est sérier les thèses, c'est-à-dire dresser la liste de celles que le comité central aurait mandat de réaliser et de celles qui ne peuvent être réalisées que dans les cantons. Notre rapporteur général a émis l'idée de désigner un comité d'action, mais il semble que le comité central soit le mieux placé pour agir.

Au vote sur l'ensemble, les thèses sont adoptées à une très grande majorité (6 voix s'y opposent).

M. B. Jotterand (Morges) tient à redire à M. Rebetez toute l'admiration du corps enseignant pour les conclusions de son magistral rapport qui restera comme quelque chose de vivant et de durable.

M. Kupferschmied (Genève) voudrait charger le comité central de transmettre un message de sympathie à nos collègues du Syndicat national de France.

Cette proposition arrivant trop tardivement n'est pas discutée.

A 19 heures, la séance est levée.

Le spectacle du soir

LES TRIVELINS JOUENT « L'AMOUR MÉDECIN »

Les invités du XXIXe congrès de la Société pédagogique romande ont retrouvé un plaisir tout neuf à revoir, samedi soir, « L'Amour médecin », comédie-ballet de Molière, représentée pour la première fois à Versailles par ordre du roi le 15 septembre 1665.

Dans un avis au lecteur plein de modestie qui précède l'édition qu'il donna en janvier 1666, l'illustre Poquelin écrivait :

« Ce n'est ici qu'un simple crayon, un petit impromptu dont le roi a voulu se faire un divertissement. Il est le plus précipité de tous ceux que Sa Majesté m'ait commandé, et, lorsque je dirai qu'il a été proposé, fait, appris et représenté en cinq jours, je ne dirai que ce qui est vrai... »

Et l'auteur de rappeler que ce genre de comédie, si mince en soi, ne vaut qu'à la représentation par le jeu des acteurs, et les agréments qu'y ajoutent « les airs et les symphonies de l'incomparable Lulli ».

Il est hors de doute que la lecture de cet avertissement a beaucoup profité aux institutrices et aux instituteurs de Genève qui forment la compagnie des Trivelins.

En soi, la « commedia » n'est qu'un impromptu. Thème banal de la comédie : une jeune fille joue à la malade. Chacun vient donner son conseil. Les parents, les voisins et Monsieur Josse, qui est orfèvre. Ajoutez les médecins — caricatures des docteurs qui régnaient à la cour de Louis XIV — les muses, les soubrettes, et nous voilà, si j'ose dire, en pays de connaissance.

Finalement, l'amant de Lucinde, déguisé en médecin, la guérit et l'enlève. Situations et jeux de scène, Molière les a déjà expérimentés lui-même dans « Le Médecin volant » et « Le dépit amoureux », ou les prend à Plaute et à la comédie italienne.

L'originalité consiste bien dans la manière dont le spectacle est présenté. Il n'empêche que ce « simple crayon » peut être irrésistible. Si, au Théâtre de la Cour Saint-Pierre, il ne le fut pas toujours, c'est que le mouvement en parut lent par instants. Mais il sera facile de corriger ce défaut de cadence. Les instituteurs sont orfèvres en correction.

Si, malgré ça « L'Amour médecin » amuse beaucoup, c'est à coup sûr grâce à Mme Madeleine Béguin, vive et délicieuse Lisène, et à MM. Morard, Maspéro, Goy, Dupont et Pellet, médecins ridicules et « savants » à souhait. Mlle Claire-Lise Dufour était une charmante « malade », et M. Paul Pulh un père un peu trop rigide.

Fidèle à l'esprit de la pièce, M. Jean Delor a fait une entrée triomphale sur scène en manchand d'orviétan, porté par trois Trivelins habiles acrobates et jongleurs. Il s'amusa et amusa beaucoup en chantant. Il est aussi orfèvre puisqu'il s'agit de l'inspecteur de chant de nos écoles. C'est lui également qui dirigeait avec « maestria » le groupe d'instrumentistes qui jouaient à ravir la musique de « l'incomparable Lulli ».

Est-il besoin de dire que les décors et les costumes, joliment stylisés avec un soin minutieux, dessinés et colorés, avaient été réalisés avec un soin minutieux par un groupe d'instituteurs et d'institutrices dévoués.

Enfin, le metteur en scène Adrien Kuhne avait lié les éléments joués et dansés dans le meilleur sens du divertissement.

Voilà un spectacle accompli qui mériterait d'être vu par les élèves des écoles. Ils verraient de quoi sont capables leurs maîtres. Même de se moquer de l'enseignement trop officiel. C'est du moins ce que montrait, samedi soir, un brillant prologue écrit par le regretté Marius Jaquet.

(« Tribune de Genève » du 2 juin 1958.) *Spectator.*

J'ai tenu à citer intégralement l'article paru dans un de nos quotidiens. Non que j'en approuve toutes les appréciations. Notamment que le mouvement ait paru lent par instants, ce n'est ni mon avis, ni celui des spectateurs de la première et je dois constater que jamais je n'ai vu brûler les planches avec autant d'enthousiasme. Ce fut un véritable feu d'artifice tant par le jeu des

acteurs que par la féerie des couleurs et par l'originalité des costumes dessinés par M. J.-L. Schaer, et exécutés sous la direction de Mlle Marta.

Et si je ne me hasarde pas à compléter, pour les féliciter, la liste des acteurs ou des musiciens, c'est que j'aurais bien trop peur d'n oublier un ou plusieurs, car les bonnes volontés et les talents mis à contribution furent innombrables. Ce qui importe, c'est le résultat, et ce résultat a été magnifique; dès les premières répliques, l'unanimité des spectateurs a été conquise et l'enthousiasme a été croissant jusqu'à la dernière scène.

Il faut dire aussi que le prologue, avec beaucoup de finesse et d'esprit, avait plongé la salle dans une atmosphère — les gens du dernier bateau disent ambiance — de malice délurée et piquante ; tous les amis de M. Jaquet le retrouvaient dans ce style dépouillé et précis et les applaudissements qui marquèrent la fin du prologue étaient autant un hommage à la qualité de l'œuvre et au talent des acteurs qu'un témoignage d'amitié à un collègue trop tôt disparu.

Le bal ? Un bal ne se raconte pas. Il faudrait décrire la vénusté des danseuses, la grâce de leurs vêtements et de leur parure, l'entrain des orchestres, et les petits sourires, et les grandes révérences, et tout le reste. Ceux qui y assistaient trouveraient ma description insuffisante, ceux qui en étaient absents la trouveraient superflue... Disons qu'on dansa fort tard. Il y a tant de choses qu'il vaut mieux vivre que raconter.

Le voici, le voilà le dimanche...

Notre ami G. Gallay avait assumé une lourde responsabilité en organisant les frairies du dernier jour. Ce fut une belle colonne de cars qui se dirigea vers le palais de l'ONU, puis vers Cointrin pour la visite de l'aérodrome, visite qui est supérieurement organisée, sans aucune fatigue pour le visiteur et qui est pleine d'intérêt pour tous, même pour les Genevois qui ne connaissent guère l'aérodrome que de l'extérieur. Le repas à Vernier fut parfait, la chère délicate et abondante, les discours bons et brefs... Ils donnèrent l'occasion au maire de Vernier, qui avait mis la salle à notre disposition, de souhaiter la bienvenue aux congressistes ; à MM. Morel (Fribourg) et Peytrequin, notre doyen, d'exprimer leurs remerciements, au nom des invités.

La promenade de l'après-midi fut aussi un enchantement. Par un temps idéal, nous sommes montés au Salève, par Cruseilles, puis, de la crête, nous avons découvert avec un plaisir toujours nouveau le splendide panorama de la plaine genevoise. C'est avec un véritable regret que nous avons dû quitter les Treize-Arbres, pour rentrer à Genève, et si le retard à l'horaire a contraint beaucoup de nos hôtes à manquer le train, ils l'ont accepté avec plaisir, ce petit mécompte, tant ils rapportaient de la journée de lumineux souvenirs.

G. W.

Thèses adoptées par le congrès de Genève
L'école et le monde moderne

1. L'école publique suisse, pour rester apte à remplir sa mission, doit évoluer comme toute institution vivante.
2. Le rôle essentiel de l'école primaire consiste plus que jamais à donner aux enfants les bases d'une solide culture générale. L'école contribue à la formation du caractère. Elle prépare l'enfant à prendre place dans la vie économique et sociale.
3. Les cantons cherchent une coordination de leurs efforts dans le domaine de l'éducation et une certaine unité dans leurs plans d'études, leurs exigences, leurs moyens d'enseignement.
4. Ces exigences tiennent compte des besoins réels de la vie.
5. L'enseignement de l'allemand est introduit dans les dernières années de la scolarité obligatoire en Suisse romande et se donne par des méthodes directes.
6. Pour assurer la relève, une orientation du corps enseignant, des parents et des élèves est nécessaire. Cette orientation, permanente, tirera profit de tous les moyens techniques modernes.
7. Cette orientation sera facilitée par la création d'un Centre national d'information et de documentation pédagogiques et économiques.
8. Dans tous les domaines qui touchent à l'école publique des différents cantons romands, il y a place pour une plus grande collaboration du corps enseignant.

La possibilité d'une centralisation sera mise à l'étude.

9. Pour l'accès aux écoles, carrières et professions, l'école publique s'inspirera toujours plus du système dit d'« orientation », qui tient compte de la diversité des intelligences et des aptitudes, plutôt que du système dit de « sélection », qui présente plus d'inconvénients que d'avantages.
10. L'âge n'est pas un obstacle pour l'accès aux études de tous genres.
11. Il faut poursuivre et intensifier le dialogue avec la famille. L'école des parents mérite d'être encouragée.
12. La discipline repose sur l'effort, qui reste un des moyens principaux de l'éducation actuelle.
13. L'utilisation judicieuse des loisirs joue un très grand rôle dans l'éducation de la jeunesse.

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

Contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois.

Rabais sur les assurances accidents

Congrès SPR 1958

On m'a dit : Parlez-nous des dessous du Congrès...
Mais c'est très indiscret
De soulever ainsi les apparences
D'autant plus que ce Congrès-là,
Tel certaine Brigitte de France
Des dessous, non, il n'en a pas.

Parlons donc de ses à-côtés.

L'année qui va finir nous apporta l'honneur
(D'aucuns, pas moi ! diraient : corvée...)
Nous eûmes donc, dis-je, l'honneur
Très insigne, d'organiser
Le Congrès des Instituteurs.

Ne croyez pas surtout que c'est chose facile.
Il fallut tout d'abord trouver un président
Dévoué, compétent,
Par dessus tout habile
A diriger nos assemblées.

Puis il fallut un comité
Chargé de l'organisation
Des commissions
Qui eurent elles-mêmes des présidents
Ou présidentes. Et nos régents
En mirent un coup
Si bien que tout
Fut prêt à temps.

Enfin, le grand jour arriva.
Réception de nos délégués,
Sourires de Mademoiselle Marta,
Tandis que de la tête aux pieds
Vêtue du plus bel incarnat
La présidente UAEE
Se contentait de promener
Son fier regard sur l'Assemblée...

Le soir de ce vendredi-là
Un enchanteur, un magicien,
De J.-J. Rousseau nous parla...
Il fit battre bien
Des cœurs féminins,
Monsieur Guillemin...

Le samedi, jour des débats,
Des heures durant, on discuta,
On raisonna, on ergota,
On vota et on revota.

La voix sonore et claire
De notre Pierrehumbert
Disait : Oui, Monsieur Rebetez,
Je suis d'accord, mais permettez...
Le cher Sangsue en rajoutait,
Se levait, puis se rasseyait...

Mais les trois coups secs
D'un crayon rageur
Fermèrent tous les becs :
C'était, oh ! stupeur !
C'était notre douce et chère présidente
Qui, debout, disait, rose et véhémente :
« Enfin, mes chers collègues, j'attire votre attention
Sur l'importance du point douze en discussion... »

Nous ne savions plus où nous en étions
Nous votions oui, nous votions non,
Avec la même conviction...

Mais tout finit très bien, comme dans les romans
Que lisait ma grand-mère ;
Les points de vue se marièrent
Ils eurent beaucoup d'enfants
Nommés : amendements,
Lesquels furent adoptés
A l'unanimité.

Le spectacle nous réunit
Détendus, très vite conquis
Par un Molière qu'interprétait
Une troupe choisie ; vraiment, c'était parfait.

Et durant le bal qui suivit,
Toutes les fleurs de la prairie,
Robes boules, robes fuseaux,
Petits bouquets charmants de Mademoiselle Charmot,
Oranges sur fond gris, et roses sur fond clair,
Formaient le plus gracieux, le plus gai des parterres.

Un « Congrès » sans « Banquet » ne saurait exister ;
Il nous en fallait un — et nous en eûmes deux ;
Que vais-je vous en dire ? C'est un cas épineux...

Le jambon au Madère n'est pas à dédaigner
(Et personne ce soir ne me contredira)
Mais que dire des poulets, *des poulets de Vernier ! ! !*
La voix perfide qui, un jour, insinua
Que Monsieur Gallay, d'expérience
Manquait peut-être en l'occurrence
Cette voix bassement jalouse
Ne put que se taire — car tous
Se régalèrent à l'envi
Et puis, l'éloquence fleurie
De nos amis confédérés
Vint ajouter à l'euphorie...
Que de fleurs on vous a jetées
A vous, cher Président, à votre comité,
Au sourire printanier de notre trésorière,
Aux acteurs, aux chanteurs, à vous, les couturières,
A nos metteurs en scène, à tous dont le talent
Sut, de notre soirée, faire un enchantement...

Pour clore les discours, en cette ambiance heureuse,
Pierrehumbert, en paroles émues et chaleureuses,
Remercia chacun et n'oublia personne...
Personne ? Est-ce certain ? Pas tout à fait. Passons.
L'heure était aux sourires, l'heure était aux pardons,
Aux poignées de mains que l'on donne
A droite, à gauche, aux inconnus
Que, peut-être, jamais, on ne reverra plus...

Puis ce fut le Salève, et l'arrêt obligé
Devant le doux pays étalé à nos pieds.
Côte à côte, appuyés au petit mur de pierre
Ravis, nous admirions... Quel plus beau souvenir
De Genève, pouvions-nous offrir
Que cet ultime tableau-là ?... Hélas, l'horaire
Impérieusement, bouscula
Cette minute d'émotion,
Et mit un terme aux effusions.

Ta belle histoire s'arrête là ;
Adieu, Congrès ; tu nous donnas,
Pourquoi ne pas le dire ?
Des raisons de nous divertir...
Tu nous donnas surtout des raisons d'espérer,
Et de croire toujours plus en notre beau métier...

Genève, novembre 1958. *Blanche Deslarzes.*

VAUD

Postes au concours

La première liste de l'année a paru dans la « Feuille des avis officiels » du vendredi 20 mars dernier ; elle est si copieuse que — contrairement à l'habitude — nous renonçons à la publier et prions les collègues de consulter le journal cité.

Nous nous bornerons à relever le nombre (plus grand encore que celui de l'année dernière) des postes au concours ; certains des chiffres ci-dessous sont approximatifs, quelques communes demandant instituteurs **ou** institutrices :

Directeur d'écoles primaires	1
Maîtres de primaires supérieures	6
Instituteurs primaires	55
Institutrices primaires	38
Institutrices de semi-enfantines	12
Institutrices enfantines	5
Maîtres de gymnastique	8
Maîtres de dessin	4
Maîtres de classes OP	6
Maîtresses ménagères	6
Maîtresses de couture	14
Maîtres de classes spéciales	6

soit environ 160 postes à repourvoir.

Combien seront repourvus ? puisque nos derniers collègues brevetés n'auront le droit de postuler que dans un an. (En vertu d'un arrêté consécutif à la motion Jaunin, ils sont à disposition du Département pendant leur première année.)

A tous ceux qui désirent (et qui peuvent) postuler, nous recommandons de se renseigner en particulier sur les conditions de logement et sur les indemnités de résidence et de logement dans la commune de leur cœur : en cas de nomination, ils s'éviteront ainsi certaines surprises désagréables dont quelques collègues ont été victimes.

Pour le comité : P. B.

Présidents des sections SPV

Aigle : Mlle Charlotte Cornioley, Pré Russin, Aigle.
Aubonne : M. Rémi Renaud, Gimel.
Avenches : M. Daniel Desplands, rue Centrale, Avenches.
Cossonay : M. Henri Cornamusaz, Pompaples.
Echallens : M. Jean-Pierre Monod, Vuarrens.
Grandson : M. Pierre Duruz, Concise.
Lausanne : M. Charles Vulliemin, av. Druey 10, Lausanne.
La Vallée : M. Henri Destraz, Grand-Rue 41, Le Sentier.
Lavaux : M. Louisjean Ramponi, Le Martinet, Savigny.
Morges : M. Jean-Jacques Desponds, Colombier.
Moudon : M. Roland Hofer, Bercher.
Nyon : M. Pierre Besson, Duillier.
Orbe : M. Michel Pulfer, Vuitebœuf.
Oron : M. Roger Cardinaux, Ecoteaux.
Payerne : M. Claude Forney, Villarzel.
Pays-d'Enhaut : Mlle Juliette Epars, Les Bossons, Château-d'Œx.
Rolle : M. Henri Porchet, Perroy.
Ste-Croix : M. Raymond Jaccard, rue du Midi 1, Ste-Croix.
Vevey : M. Jacques Bron, Quai de l'Arabie 4, Vevey.
Yverdon : M. Jean-Pierre Bovey, rue du Midi 39, Yverdon.

Bureau de l'Assemblée générale SPV

Dans sa séance du 11 février 1959, ce bureau s'est constitué comme suit :
Président : M. Jean-Pierre Rochat, Blonay.
Vice-président : M. André Viénet, Roche.
Secrétaire : Mlle Betty Leresche, Lausanne.
Membres : Mme Madeleine Giorla, Veytaux, M. Georges Ludi, Vaulion.

NEUCHATEL

Présidents et caissiers des sections pour 1959

Présidents :
Neuchâtel : M. Philippe Zutter, Valangines 9, NE.
Boudry : M. Georges Montandon, Les Pralaz 26, Peseux.
Val-de-Ruz : M. Claude Vaucher, Dombresson.
Val-de-Travers : M. Francis Maire, ch. de Plancemont 9, Couvet.
La Chaux-de-Fonds : M. Jean John, Hôtel de Ville 37, La Chaux-de-Fonds.
Le Locle : M. Charles Favre, Communal 14, Le Locle.

Caissiers :
Neuchâtel : Mlle Liane Tinembart, Ribaudes 11, NE.
Boudry : M. Jean Carrard, Petit Berne 9, Corcelles.
Val-de-Ruz : M. Jules-Auguste Girard, Savagnier.
Val-de-Travers : M. Georges Muller, Grand-Rue 38, Couvet.
La Chaux-de-Fonds : M. Francis Jaquier, Tilleuls 7, La Chaux-de-Fonds.
Le Locle : M. Jean-Daniel Favre, Raya 13, Le Locle.

W. G.

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8, Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

1 gros lot de
100.000
11 avril

Loterie
Romande

Gratis

Ce merveilleux tableau en couleurs et de grandes dimensions (60 x 48 cm.) vous sera envoyé sur simple demande et sans engagement de votre part :

Van Gogh « Les Tournesols »

Une offre généreuse
pour une meilleure connaissance de l'art...

Bon

à adresser au Cercle d'Art, 14, Lucinge, Lausanne, pour une reproduction des **Tournesols de Van Gogh** que vous m'enverrez à réception de mon versement de Fr. 1.50 à votre c.c.p. II 112 16 ou en contrepartie des timbres ci-joints.

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

CERCLE D'ART
14, LUCINGE, LAUSANNE

57

1872

Pour toutes
vos opérations bancaires
adressez-vous à la

Société de
Banque Suisse

GENÈVE
LAUSANNE
LA CHAUX-DE-FONDS
NEUCHATEL
BIENNE

et nombreuses autres succursales
en Suisse romande

•

Capital et Réserves Fr. **293** millions

AUTO-ÉCOLE
A. B. C.
DANIEL BEZENÇON
Petit-Chêne 38 (Place de la Gare)
Tél. (021) 22 22 86 entre 20 et 21 h.

Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A.
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX